

Concours de dessin du prix Mangawa 2015/2016 au CDI

Conformément au règlement du concours, les dessins, de format portrait A4 en couleur, doivent être :

- **Une œuvre de création, réalisés sans aide de logiciels informatiques,**
- **avoir trait à l'univers du manga et du prix Mangawa.**
- **Toute copie d'une œuvre existante sera écartée.**

Enfin, chaque dessin doit être scanné et envoyé en format JPEG à la librairie l'ange bleu.

Les dessins seront soumis au vote final des libraires et des éditeurs. Le meilleur dessin servira d'affiche au Prix Mangawa

Venez vous inscrire au CDI !

Date limite de réception des dessins au CDI : le 05/01/2016

MANGAWA

Prix de lecteur manga

Le prix MANGAWA a été créé par Marie et Thierry Lequenne.
C'est le plus important prix de lecteur manga organisé en France.
Il en est à sa douzième édition.

L'objectif du prix est de :

- Orienter les jeunes lecteurs de mangas vers la découverte de mangas de qualité
- Découvrir un nouveau mode de lecture de droite à gauche, le code graphique particulier et la culture profondément différente de la nôtre.
- Mettre en place ou compléter un fonds manga. Les 15 titres acquis par l'établissement peuvent débiter ou compléter un fonds manga.

La production de bandes dessinées asiatiques est la première au monde. La France est le deuxième pays lecteur après le Japon. Plusieurs dizaines de séries nouvelles sont publiées chaque année en France. Certaines de ces bandes dessinées sont de purs chefs d'œuvre.

La sélection des mangas qui concourent au prix permet d'orienter les lectures des jeunes vers des mangas dont le scénario, le graphisme et les dialogues sont particulièrement intéressants.

REGLEMENT DU PRIX MANGAWA

Le jury

Le jury est constitué de jeunes lecteurs entre 11 et 18 ans.

Sélection

Le choix des mangas appelés à concourir est fait sur les titres de mangas/manhwas/manhuas dont le premier tome est paru entre le 1er septembre 2014 et le 31 août 2015 en France. Cette sélection est

réalisée par la librairie l'ange bleu. Elle se compose de 15 titres, 5 par grande catégorie : shojo, shonen et seinen.

Lecture

**Les jeunes sont invités par voie d'affiche à s'inscrire au prix directement auprès des responsables des Cdi .
Chaque jeune, après lecture d'un manga sélectionné doit compléter une fiche de lecture. Les 5 fiches renseignées, remises au responsable du CDI ou de la bibliothèque, font office de validation pour participer au jury.**

calendrier

**D'octobre à fin mars : lecture des mangas (5 titres minimum)
12 décembre : saisie des inscrits sur le site mangawa
30 janvier 2016 : date limite d'envoi des dessins
Du 14 au 26 mars : vote dans les établissements
Début avril : résultat des votes**